



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Septième assemblée régulière du conseil d'administration du
mardi 17 septembre 2019

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière de l'année 2019 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 17 septembre 2019 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
Mme Maggy Desgagnés	Secrétaire
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Virgine Allard-Goyer	Administratrice
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice (19h20)
Mme Alexandra-Maude Grenier	Administratrice
M. Philippe Gosselin	Administrateur
M. François Talbot	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Damien Morneau	Trésorier
-------------------	-----------

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre (4) citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-07-01	19 h 00	Ouverture de l'assemblée
19-07-02	19 h 05	Lecture et adoption de l'ordre du jour
19-07-03	19 h 10	Adoption et suivi des procès-verbaux du 7 mai et du 4 juin 2019
19-07-04	19 h 20	Ouverture de l'Assemblée spéciale d'élection <ul style="list-style-type: none">• Délégation de Daniel Leclerc à la présidence d'élection• Élections : Dépôt des bulletins de mise en candidature et vérification des signatures• Nomination des cooptés
19-07-05	19 h 35	Première période de questions du public
19-07-06	19 h 45	Documents, lettres et propositions à adopter <ul style="list-style-type: none">• Résolution sur la porte ouverte à l'Église SJB aux Journées de la Culture (dimanche)• Résolution sur la présence au 32^e Colloque Rues principales (autorisation de dépenses)• Résolution sur la présence à la FabriQC• Résolution sur la gestion de la page Facebook• Résolution sur la composition du Comité embellissement
19-07-07	20 h 15	Période du conseiller municipal
19-07-08	20 h 30	Deuxième période de questions du public
19-07-09	20 h 40	Fonctionnement, informations <ul style="list-style-type: none">• 30e édition de la Fête de la SDC – Bilan et retour sur la fête• Stratégie Capitale climat 2030 – Retour sur la présence• Projet de règlement modifiant le <i>Règlement sur les établissements d'hébergement touristique</i> : bilan de la rencontre au ministère du Tourisme
	21 h 10	Résultats des élections
19-07-10	21 h 15	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement secrétaire de rédaction pour le PV de juin 2019• Dépenses relatives à l'activité de la Fête de la SDC
19-07-11	21 h 20	Divers
19-07-12	21 h 30	Levée de l'assemblée

19-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19h06. Il souhaite la bienvenue à tous en ce début d'automne. Il rappelle qu'il y a plusieurs suivis à faire et que le travail du Conseil de quartier en est un de longue haleine. Il présente au public les membres du Conseil. Il précise que lors de la séance, il y aura des élections ce qui permettra ensuite de coopter deux nouvelles personnes. Il délègue ensuite l'animation de la séance à Mme Alexandra-Maude Grenier.

19-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER D'UMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

19-07-03 Adoption et suivi des procès-verbaux du 7 mai et du 4 juin 2019

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS D'UMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL D'UMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité.

19-07-04 Ouverture de l'Assemblée spéciale d'élection

Le procès-verbal complet de l'Assemblée spéciale d'élection se trouve en annexe du présent procès-verbal.

➤ Résolution : Nomination des cooptés

Mme Virgine Allard-Goyer est récemment revenue vivre dans le quartier SJB, un quartier qu'elle adore. Économiste au gouvernement du Québec, elle veut s'impliquer, car elle en a le temps et le désir. Elle sent qu'au Conseil, il est possible d'avoir une portée intéressante au niveau de la Ville. Il existe déjà plusieurs projets intéressants qui touchent le verdissement du quartier, le volet culturel et touristique ainsi que la valorisation du patrimoine auxquels elle aimerait participer.

M. Philippe Gosselin est de retour depuis un (1) an dans le quartier. Il habite la Coopérative Berthelot. À travers le projet de compost de sa Coopérative, il est entré en contact avec le conseiller M. Rousseau. Il cherchait à s'impliquer dans le quartier. Il a été interpellé par les projets concernant les îlots de chaleur. Il veut être à l'écoute des besoins des gens du quartier. Il a déjà commencé à discuter avec les gens lorsqu'il a sollicité les signatures nécessaires à sa candidature. Il a une maîtrise en aménagement du territoire. Il a, dans le cadre d'un cours, analysé la signature du quartier des arts du quartier Montcalm et il apporte donc ce bagage en se joignant au CQSJB.

M. Daniel Leclerc confirme qu'il a bien reçu les dossiers de candidatures et que ceux-ci sont conformes.

Résolution CA-19-50

Concernant la nomination d'administrateurs cooptés au sein du Conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme M. Philippe Gosselin et MME Virgine Allard-Goyer aux postes d'administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration, leur mandat prendra fin à la prochaine assemblée générale annuelle du Conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

19-07-05 Première période de questions du public

Un citoyen mentionne un arbre qui a été coupé au coin des rues Lockwell et Turnbull. Il demande qui l'a coupé et s'il est prévu d'en planter un nouveau au même endroit. M. Rousseau s'engage à en faire le suivi.

M. Dumoulin s'informe de la suite des choses aux citoyens présents, résidents de la rue Saint-Jean qui étaient venus, en mai dernier, dénoncer la coupe de nombreux arbres matures sur le terrain de leur logement. L'un d'entre eux se lève et fait la lecture d'une lettre envoyée par une de ses voisines qui n'a pu être présente. Elle y dénonce l'apparition d'un stationnement illégal en marge arrière trop près de l'immeuble, augmentant la pollution ambiante et dénonçant le fait que la ruelle soit dorénavant ouverte à tous. Elle qualifie la situation de sordide et d'inacceptable.

La citoyenne poursuit en témoignant que M. Murray, propriétaire de l'immeuble a poursuivi son projet de stationnement malgré les avertissements de la ville. Elle dénonce le fait que les voitures soient stationnées trop près des logements (demi-sous-sol).

Un autre voisin ajoute qu'une partie des voitures stationnées changent régulièrement et restent pour de courtes périodes de 24 à 48hres, ce qui donne à penser que le propriétaire loue une partie de ses logements sur AIRBNB.

Une voisine ajoute que son immeuble n'est dorénavant plus sécuritaire puisqu'une porte reste débarrée en tout temps afin d'être accessible aux touristes de passage.

M. Louis Dumoulin demande à M. Jean Rousseau ce qui peut être fait de la part d'un citoyen dans un cas comme celui-ci. M. Jean Rousseau répond que le propriétaire est en contravention, qu'il y a eu des avis et qu'il y aura des constats d'infractions. Il existe aussi des normes pour la construction d'un stationnement qui déterminent notamment les distances et les limites à respecter. Des tuyaux d'échappement donnant dans les fenêtres de résidents ce n'est pas acceptable. Il y aura des conséquences à ces infractions. Pour ce qui est de l'hébergement touristique illicite, il faut s'adresser au Ministère du Revenu.

M. Louis Dumoulin mentionne que le CQSJB a en sa possession des formulaires fournis par le Ministère du Tourisme pour faire des plaintes au Ministère du Revenu concernant l'hébergement touristique illicite.

M. Fabien Abitbol demande le délai normal pour faire appliquer un constat d'infraction. Ce à quoi M. Jean Rousseau répond que normalement, s'il y a constat d'infraction, l'activité illicite devrait cesser immédiatement.

Une citoyenne déplore que dorénavant, certains services disponibles dans son immeuble soient apparemment réservés uniquement aux clients AIRBNB ex. salle de lavage avec combinaison numérique. Elle se dit déçue comme citoyenne du quartier de s'être battue pour préserver les arbres et l'accessibilité aux logements et que des individus ne respectent aucune règle.

MME Maggy Desgagnés mentionne que le 260-280, rue St-Jean appartient au même propriétaire et que le trottoir d'en face est clôturé et barré en raison d'un trou dans la façade. Elle demande si la ville a des recours contre les propriétaires insouciantes qui ne s'occupent pas de l'entretien de leur immeuble. M. Jean Rousseau acquiesce, la ville a un pouvoir sur les actes de négligence. Il suggère de prendre une photo, de faire une plainte officielle à la ville et de lui envoyer ensuite par courriel, la photo ainsi que le numéro de la plainte afin qu'il puisse en faire le suivi.

Un citoyen demande ce qui se passe concernant l'aménagement du compost au parc Lockwell. L'organisme Craque-Bitume devait s'en occuper à l'automne. Les citoyens présents voudraient un aménagement plus discret, qui favoriserait l'acceptation sociale. M. Jean Rousseau fera un suivi. M. Fabien Abitbol clarifie que Craque-Bitume avait suivi un plan imposé par la ville au départ et qu'ensuite, elles ont été changées d'endroit (et donc, qu'à l'origine c'était encore pire que dans le moment).

19-07-06 Documents, lettres et propositions à adopter

➤ Résolution sur la porte ouverte à l'Église SJB

M. Louis Dumoulin explique que le Conseil a un comité qui travaille sur le patrimoine religieux. Le comité veut organiser des activités dont une le dimanche, 29 septembre de midi à 17h00. Il y aura un documentaire de projeté, un concert d'orgue, de la documentation distribuée et surtout, les gens auront accès à l'église Saint-Jean-Baptiste, une occasion assez rare depuis 2015.

Résolution CA-19-51

Considérant que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) a inscrit dans son plan directeur des actions visant le patrimoine matériel;

Considérant que le CQSJB est officiellement impliqué depuis 2008 dans la recherche de solutions pour l'église Saint-Jean-Baptiste;

Considérant que le CQSJB a dans son dernier plan d'action priorisé l'église SJB;

Considérant que le CQSJB a organisé une assemblée publique sur le patrimoine religieux le 21 novembre 2018;

Considérant que le CQSJB a créé en 2019 un comité de travail sur le patrimoine religieux;

Sur proposition de M. Louis Dumoulin, dûment appuyé par Mme Mélissa Coulombe-Leduc, il est résolu d'organiser le dimanche 29 septembre 2019 de midi à 17h à l'église Saint-Jean-Baptiste une demi-journée événementielle portes ouvertes pour faire la promotion du patrimoine

religieux (avec notamment visite des lieux, projection documentaire, musique d'orgue, diffusion d'informations, mobilisation, etc.) et de réserver un budget maximal de 200\$ pour la publicité et la signalisation de l'événement (100\$ à même le budget « visibilité » du CQSJB et 100\$ à même le budget « Desjardins »).

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Résolution sur la présence au 32^e Colloque Rues principales (autorisation de dépenses)**

M. Louis Dumoulin précise que le CQSJB a participé régulièrement au Colloque Rues principales dans le passé. C'est un Colloque qui favorise la création de projets porteurs et qui permet de connaître les différents intervenants du milieu, donnant accès à un tout autre réseau.

Résolution CA-19-52

Considérant que le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a pour mission de proposer et d'initier des projets dans le but d'améliorer notre quartier.

Considérant que le colloque Rues principales est un colloque d'une journée servant à mobiliser les forces de plusieurs acteurs afin d'être en mesure de démarrer des projets collectifs au cœur de collectivités.

Considérant que les coûts de participation incluent la participation à des ateliers permettant de repenser nos milieux de vie tout en assistant à des conférences d'élus et d'entrepreneurs qui nous aligneront sur le "comment" de nos projets.

Sur proposition de M. Louis Dumoulin dûment appuyée par Mme Priscilla Corbeil, il est résolu de déboursier le montant de 450\$ pour deux inscriptions au Colloque Rues principales afin de permettre à Mme. Maggy Desgagnés et Mme. Alexandra-Maude Grenier (ou M. Louis Dumoulin en guise de substitut) d'y assister.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Résolution sur la présence à la FabriQC**

Résolution CA-19-53

Considérant que le CQSJB a délégué deux membres de son C.A. au Défi des villes intelligentes, M. Fabien Abitbol et M. Louis Dumoulin; qu'ils ont participé à toutes les étapes; que le CQSJB a organisé deux séances de consultation;

Considérant que le CQSJB a délégué un membre de son C.A. aux trois activités organisées de l'automne 2018 à mai 2019 par l'Institut Hydro-Québec Environnement Développement Société travaillant sur l'aménagement du coteau Sainte-Geneviève;

Considérant que les deux organisations ont invité les deux membres du C.A. du CQSJB à une journée synthèse (dans le cadre de FabriQc) recherche de projets qui se tiendra le 20 septembre 2019 à l'église Saint-Charles-de-Limoilou;

Sur proposition de M. Louis Dumoulin dûment appuyé par Mme Mélissa Coulombe-Leduc, il est résolu de déléguer M. Louis Dumoulin et M. Fabien Abitbol et de rembourser aux deux participants les frais de transport en commun, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution sur la gestion de la page Facebook

Résolution CA-19-54

Considérant que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) s'est doté, fin 2011, d'une page Facebook;

Considérant que depuis fin 2016 les administrateurs de cette page étaient Mme Laurie Vallières et M. Fabien Abitbol et M. Francis-Olivier Angenot;

Considérant que Mme Vallières et M. Angenot ne sont plus administrateurs du CQSJB depuis l'assemblée générale d'avril 2019;

Considérant que Mme Vallières et M. Angenot ont tous deux fait savoir leur volonté de ne plus faire partie de l'équipe de gestion de cet outil de communication;

Sur proposition de M. Fabien Abitbol dûment appuyé par Mme Maggy Desgagnés, il est résolu de remplacer Mme Laurie Vallières et M. Francis-Olivier Angenot par Mme Alexandra-Maude Grenier à compter de ce jour.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution sur la composition du Comité embellissement

Résolution CA-19-55

Considérant que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) s'est doté, à l'automne 2014, d'un "comité d'embellissement par la lutte aux tags indésirables, l'art urbain et le verdissement", communément appelé Comité embellissement;

Considérant que le Comité est à ce jour composé de Mme Laurie Vallières et MM. Fabien Abitbol et Damien Morneau;

Considérant que Mme Vallières a quitté le conseil d'administration du CQSJB à l'issue de l'assemblée générale d'avril 2019, et a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus faire partie du Comité;

Sur proposition de M. Fabien Abitbol, dûment appuyé par Mme Mélissa Coulombe-Leduc, il est résolu de nommer Mme Alexandra-Maude Grenier au Comité embellissement, en remplacement de Mme Laurie Vallières.

Adoptée à l'unanimité.

19-07-07 Période du conseiller municipal

M. Jean Rousseau énumère plusieurs suivis en lien avec des dossiers du quartier et des séances de conseil municipal

Plomb dans l'eau :

Du plomb a été retrouvé dans l'eau d'une résidence de la rue St-Olivier. Ces traces de plombs sont souvent dues à l'érosion des soudures en plomb. Depuis cet événement, les citoyens peuvent demander que leur eau soit analysée. La ville a reçu beaucoup de demandes et jusqu'à maintenant et les résultats ont été négatifs. Une information plus précise sur les résultats devrait être rendue disponible bientôt.

Conseil de quartier de St-Roch

M. Jean Rousseau a assisté au Conseil de quartier de St-Roch où ils développent de nombreuses initiatives de verdissement et d'œuvres d'art public. Ils cartographient les sites potentiels, publics et privés qui pourraient être déminéralisés. M. Jean Rousseau planifie de rencontrer la responsable de la SDC du Faubourg afin de voir comment on pourrait développer des projets de verdissement et d'œuvre d'art public dans le quartier. Ce à quoi M. Louis Dumoulin ajoute la préservation du patrimoine. Le conseil de quartier sera invité à participer à la rencontre.

Heures d'ouvertures bibliothèque Claire-Martin

Il y a quelque temps, il avait été demandé à la ville d'augmenter les heures d'ouverture de la Bibliothèque Claire-Martin, ce à quoi la ville avait répondu qu'avec la Bibliothèque Gabrielle-Roy et la Maison de la Littérature ouvertes, ce n'était pas nécessaire. Alors maintenant que la bibliothèque Gabrielle-Roy a fermé le temps des rénovations, M. Jean Rousseau va demander à la ville de réviser sa décision.

Boucherie Bégin

Il y a eu plusieurs plaintes concernant l'absence de passage piétonnier due à la démolition et reconstruction de l'immeuble qui abritait la boucherie Bégin. Après vérification faite, tant que la grue sera présente sur le site laisser un passage piétonnier de ce côté de la rue sera impossible.

Nombreux tréteaux sur les trottoirs

Il y aura des travaux de réfection des trottoirs sur les rues Sutherland, Ste-Marie et Deligny. M. Fabien Abitbol et Mme Maggy Desgagnés affirment que des tréteaux, parfois même contradictoires, sont aussi présents sur les rues Richelieu et St-Olivier. M. Jean Rousseau leur demande de lui envoyer des photos afin de faire les vérifications qui s'imposent.

Gain

M. Jean Rousseau a fait la demande de participer au comité de travail portant sur la révision du programme de rénovation des bâtiments patrimoniaux et sa demande a été acceptée. Le rapport *Évaluation des programmes d'aide à la rénovation du bâti patrimonial rapport final* a été rendu public et il comporte plusieurs éléments intéressants. La principale contrainte de la politique actuelle est le fait qu'elle ne s'applique qu'aux bâtiments de 1950 et plus anciens. Ces programmes couvrent certains travaux de rénovation seulement, par exemple refaire un toit fait d'un certain type de revêtement. Ces programmes doivent être revus et ce comité sera une opportunité d'analyser avec ceux que ça touche, si ces programmes répondent bien à leurs besoins. De plus, considérant que beaucoup d'immeubles ont brûlé en 1945, ce programme

semble ne pas correspondre à la réalité du quartier. Une séance est à prévoir pour consulter les citoyens.

Projet parc Berthelot

Le projet de bac à compost prévu pour le parc Berthelot répondait à tous les critères sauf qu'il existe beaucoup de projets dans le quartier comparativement à la périphérie. Le projet n'a pas été retenu pour une subvention. M. Jean Rousseau propose donc d'utiliser le sociofinancement afin de récolter les 2000\$ nécessaires à ce projet.

M. Louis Dumoulin argumente que les équipements municipaux sont nettement rentabilisés dans les grands centres puisque le secteur est plus densément peuplé. En ayant plus de gens qui utilisent les infrastructures, c'est normal qu'il y ait plus de projets dans les quartiers centraux.

M. Jean Rousseau répond qu'en effet les gens des banlieues possèdent généralement des terrains où ils font leur compost domestique. Le cœur du problème se situerait plus selon lui dans le fait que la ville priorise l'usine de biométhanisation aux initiatives locales de compostage. Ce de même pour les commerçants ont des initiatives de compostages à leurs propres frais. La ville supporte peu ce genre d'initiatives actuellement. Il donne notamment l'exemple de l'Îlot des palais où une telle initiative aurait assuré une certaine civilité et une sécurité dans les lieux, mais le projet n'a pas été retenu.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle que le Ministère de l'Environnement avait émis une politique visant à ce qu'en 2020 il n'y ait plus de villes au Québec qui pourraient enfouir des déchets putrescibles.

M. Jean Rousseau précise que les coûts liés à l'usine de biométhanisation ne cessent d'augmenter. Elle sera construite près de l'usine d'épuration. Ce projet est hautement financé par le gouvernement du Québec. Selon ce que la ville prévoit, le méthane sera vendu au prix fort afin de générer des profits substantiels. Les citoyens devront faire le tri de leurs déchets à la maison, mais ceux-ci seront acheminés dans les mêmes camions que les autres déchets domestiques et les sacs seront ensuite ouverts mécaniquement pour que les déchets soient ensuite envoyés à l'usine. À Oslo, il utilise la biométhanisation pour la gestion des déchets putrescibles, par contre, ces déchets ont leur propre système de collecte. L'usine est dorénavant prévue pour 2022.

Côte Badelard – consultation cyclable

La proposition émise, soit d'asphalter la côte pour faciliter le passage des vélos, a généré beaucoup de discussions. Étant donné, l'important désaccord, une nouvelle proposition sera faite afin d'accommoder tant les cyclistes que les piétons. La côte Badelard représente un lien physique important entre la haute et la basse ville.

Brigadiers

Les heures de service des brigadiers ont dorénavant été coupées de 20%. Des analyses ont mené à cette décision. Il est d'ailleurs estimé que 5 minutes après le début des classes devraient être suffisantes pour permettre aux retardataires de traverser.

Mme Melissa Coulombe-Leduc explique que les enfants d'âge préscolaire ont moins d'heures de classe et qu'avant les brigadiers couvraient l'heure du dîner et la fin de la journée, les heures de fin de classes des préscolaires aussi qui eux, vraisemblablement, sont toujours accompagnés

d'un parent de toute façon à cet âge. Les brigadiers n'étaient donc pas essentiels à ces moments-là.

M. Jean Rousseau réplique qu'on demande tout de même à ces personnes de se déplacer quatre fois pour aller sur leur lieu de travail pour y faire moins de temps. Aussi, il est demandé depuis longtemps un brigadier supplémentaire au coin des rues Sutherland et d'Aiguillon.

Parc École SJB

La levée de fonds a eu lieu, mais la contribution de la ville se fait toujours attendre. M. Jean Rousseau rencontrera la directrice de l'école, Mme Gélinau pour faire le point. Mme Mélissa Coulombe-Leduc partage que les travaux seront faits en deux phases et ils sont optimistes de pouvoir commencer la première phase en 2020.

Plusieurs membres du Conseil insistent que la circulation est en effet très rapide sur d'Aiguillon. M. Jean Rousseau affirme que les aménagements mêmes sont au cœur du problème.

Travaux rue St-Augustin

M. Jean Rousseau informe qu'il y en a pour 3 ans de travaux sur cette rue. La première portion de travaux sera terminée pour cet hiver. M. Fabien Abitbol précise que la portion de St-Augustin entre les rues St-Olivier et St-Jean sera terminée en novembre, les trottoirs également.

Ils planifient d'enfouir tous les fils sur 3 ans et donc, de faire disparaître les poteaux sur St-Augustin et Ste-Madeleine. M. Jean Rousseau a déjà proposé d'avoir une commission des services électriques comme à Montréal. La Ville de Québec ne montre pas d'intérêt à travailler de cette façon.

Divers

Dans un autre ordre d'idée, M. François Talbot mentionne qu'Option Capitale-Nationale a recommencé à faire des publications sur Facebook. Il se demande comment M. Jean Rousseau entrevoit les choses pour Démocratie Québec, comment celui-ci voit les relations avec ce parti, comment il perçoit les prochaines élections puisque la tête du parti d'Option Capitale-Nationale est une ancienne candidate de Démocratie Québec.

M. Jean Rousseau explique que les gens cherchent de la visibilité et que ce n'est pas une préoccupation pour son parti. Démocratie Québec veut bâtir une équipe plus grande qui ne se concentre pas uniquement sur les quartiers centraux. La ville de Québec grandit surtout dans les secteurs de Beauport et de Lebourgneuf. Il y a plusieurs enjeux dans la ville de Québec, notamment, l'itinérance augmente, malgré le plein emploi et une sécurité piétonne fragile. Le parti Démocratie Québec a la préoccupation de travailler pour l'ensemble des districts.

19-07-08 Deuxième période de questions du public

Un citoyen préoccupé de voir la construction d'un stationnement souterrain à proximité de son logement dans un bâtiment de 1914 se préoccupe des méthodes qui pourraient être utilisées, notamment la dynamite puisqu'il a l'expérience de dynamitage dans le quartier dont les réverbérations des explosions se faisaient sentir jusqu'à plusieurs rues loin. Ils existent d'autres méthodes alternatives, mais M. Jean Rousseau le rassure que le projet du propriétaire délinquant en est encore très loin.

Ce même citoyen fait la suggestion de balayer les rues l'hiver comme c'est fait l'été. M. Jean Rousseau le remercie de sa suggestion et lui rappelle qu'il y a eu une consultation sur le thème

du déneigement cette année. Actuellement, les standards de la ville ne sont pas réalistes. Les travaux se font à contrat et le critère principal est le délai de déneigement plutôt que sa qualité. On attend toujours la nouvelle politique de déneigement. Il devrait 'ailleurs y avoir un projet pilote de déneigement des abribus.

19-07-09 Fonctionnement, informations

- 30e édition de la Fête de la SDC – Bilan et retour sur la fête
Le conseil de quartier a participé les 15 et 16 juin 2019 à la fête de la SDC du Quartier Saint-Jean-Baptiste.

Le kiosque du CQSJB – comme ceux des autres organismes à but non lucratif – était cette année devant le Collège O'Sullivan, meilleur emplacement qu'en 2018 où cela se passait face à l'école Saint-Jean-Baptiste.

Dans le cadre de la fête nous avons :

- obtenu du service horticulture de la Ville, 75 pots de plants de vigne, que nous avons pu distribuer à des résidents, dans le cadre de la mission du Comité embellissement;
 - distribué des documents et parlé de la lutte aux graffitis et des services de nettoyage (trousses disponibles à la quincaillerie et services du Chantier Graff'Cité)
 - fait connaître le Conseil de quartier à certains habitants
 - parlé du patrimoine religieux et de la lutte pour la conservation de celui-ci
- Stratégie Capitale climat 2030 – Retour sur la présence

Alexandra-Maude Grenier a assisté à la deuxième séance de Stratégie Capitale climat 2030. Son groupe de travail a abordé sur différentes propositions faites à la ville :

- les coopératives d'habitation et l'importance de faciliter l'accès à des logements abordables,
- la gestion des déchets, permettre aux citoyens de visiter les incinérateurs et les éco-centres de la ville.
- l'accès à un CLSC, partenariat avec la santé publique
- les rues piétonnes
- les services alimentaires, permettre la production alimentaire sur de petits terrains et toits verts.
- la réduction des îlots de chaleurs

M. Louis Dumoulin affirme que ce sont des propositions intéressantes à considérer puisque certaines de ces propositions pourraient d'ailleurs être incluses au dépliant de SJB comme un écoquartier.

- Projet de règlement modifiant le *Règlement sur les établissements d'hébergement touristique* : bilan de la rencontre au ministère du Tourisme

Quatre (4) délégués du CQSJB ont participé à une rencontre au Ministère du Tourisme. Le but de la rencontre était de comprendre la marge de manœuvre que les résidents peuvent avoir par rapport au règlement actuel. Les gens ont paru satisfaits par le travail fait par le Ministère.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle que la ville avait mis de l'avant un projet de règlement, mais avec l'arrivée d'un règlement du Ministère du Revenu la ville semble s'être retirée. M. Jean Rousseau explique que la ville peut intervenir, mais que c'est complexe. La ville demande des preuves de location en ligne (des preuves portant sur des stationnements où les autos changent régulièrement ou des gens qui circulent avec des valises ne sont pas suffisantes). La ville ne fait pas d'inspections suite aux plaintes des citoyens. Il y a un défi de monter la preuve. Ils ne vont pas interdire l'activité, ils vont évaluer l'usage du bâtiment seulement.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc demande si la ville va proposer un nouveau règlement adapté au règlement qui sera déposé par le Ministère du Revenu (et tourisme). M. Jean Rousseau précise que ce ne sera pas à la ville de l'appliquer, les plaintes iront plutôt directement au ministère. Mme Mélissa Coulombe-Leduc insiste en précisant que les villes ont pourtant la possibilité d'adopter un règlement plus sévère que le ministère.

M. Jean Rousseau explique que selon lui la ville semble dans un laisser-aller. La consultation a été faite et bien des commerçants utilisent ce type d'hébergement touristique pour arriver à payer leurs taxes. La ville favorise le partage d'un espace que vous habitez, mais dans le cas des AIRBNB, l'esprit collaboratif représente 10% de ce qui est disponible sur le marché, le reste est administré par des conglomérats qui possèdent d'importants parcs immobiliers.

19-07-10 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de juin 2019

Résolution CA-19-56

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. MAGGY DESGAGNÉS DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 100 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juin 2019 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à partir du poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-19-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Dépenses relatives à l'activité de la Fête de la SDC

Résolution CA-19-57

Concernant les dépenses relatives à l'activité de la Fête de la SDC,

SUR PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TALBOT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 16,45\$ à M. Louis Dumoulin pour le remboursement de dépenses de transport relatives à l'activité de la Fête de la SDC.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

19-07-11 Divers

19-07-12 Levée de l'assemblée

M. Louis Dumoulin lève l'assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 10

Adoptée à l'unanimité.